

POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

L'UNSA, porteuse de valeurs humanistes et républicaines, estime que la refondation du Travail Social est une nécessité au regard des enjeux actuels de cohésion sociale, de solidarité et du malaise chez les professionnels qui interrogent le sens de leur métier.

L'UNSA soutient la nécessité de revaloriser la formation et le statut des assistants familiaux.

L'UNSA exige l'engagement des Conseils départementaux dans :

- Des mesures concrètes pour **faciliter les parcours de vie des enfants protégés**, dont l'accompagnement au-delà de 18 ans
- **La consolidation de la professionnalisation des Assistants familiaux** et leur intégration pleine et entière dans les équipes.

Le bien-être et les conditions de vie au travail : les assistants familiaux en 1ère ligne.

La prévention des ruptures et difficultés professionnelles, l'accompagnement des agents confrontées à des difficultés **est absolument indispensable** dans un monde du travail en tension, mutation et évolution permanente, générateur de risques psycho-sociaux.

La particularité du travail à domicile, qui plus est avec des jeunes vulnérables et complexes, doit nécessiter une attention particulière de la part de l'employeur public.

L'UNSA est convaincue que l'intégration pleine et entière des assistants familiaux dans les Conseils départementaux passe par :

- **Un déroulement de carrière**
- **Une organisation du temps de travail** conciliant vie professionnelle et vie familiale, notamment par des dispositifs de remplacement (congrés annuels, formation)
- **Un stage d'adaptation à l'emploi** en sus du module de 60 heures, et la programmation du module de 240 heures dès la 1ère année d'exercice
- **L'accès à la formation continue**
- **L'obligation d'offrir des lieux neutres d'analyse des pratiques.**

L'UNSA sera particulièrement vigilante à ce que le statut de contractuel se traduise dans les faits par l'accès aux droits : **congrés, conditions de travail, dispositifs d'accompagnement et de prévention sociale, de santé, œuvres sociales ...**

Pour l'UNSA : L'Éthique et la déontologie sont de véritables défis pour les assistants familiaux.

L'UNSA a proposé et obtenu l'inscription dans le mandat 2018 de la Commission éthique et déontologie du Haut Conseil du Travail Social, un travail portant sur **les enjeux éthiques dans l'exercice du travail social au domicile personnel** (assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux).



Refondation du Travail Social



L'UNSA est très attachée à la transmission des valeurs républicaines et à la laïcité.

L'UNSA a contribué à la rédaction par le Haut Conseil du Travail Social d'un avis
« Le travail social confronté aux dérives radicales »
à destination des travailleurs sociaux et des décideurs.

Élections Professionnelles du 6 décembre 2018 assistant-e familial-e, JE VOTE ET FAIS VOTER UNSA afin de :

- **Défendre un service public de qualité** garantissant l'intérêt général, moderne, proche des citoyens, avec des agents reconnus et fiers de leurs missions !
 - **Faire prendre en compte la spécificité de mon métier** et mon appartenance pleine et entière à l'équipe ASE !
- **Des représentants UNSA Territoriaux dans vos Commissions Consultatives Paritaires (CCP) et Comités Techniques (CT)**
 - **Des interlocuteurs UNSA Territoriaux dans les Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).**

**L'UNSA dialogue, négocie,
propose au local comme au national**

L'UNSA est présente notamment :

Au **Haut Conseil du Travail Social (HCTS)** et sa commission Éthique et Déontologie, au **Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA)**, au **Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)**, à la **Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)**, au **Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)** et également dans les **Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**, dans les **Conseils Économiques et Sociaux Régionaux (CESER)**, au **Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP)** et dans les **Conseils Supérieurs de la Fonction Publique (CSFPE, CSFPT, CSFPH)**

Contact : unsa-fp@unsa.org

